

Colombelles

La Ville se mobilise pour maintenir son collège

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 28 septembre 2017

390 mots

La mobilisation

À la suite de sa rencontre avec le président du conseil départemental (CD) et le directeur académique, le maire, Marc Pottier, souhaite échanger avec ses concitoyens sur la fermeture envisagée du collège, à la prochaine rentrée.

C'est dans cette perspective, en affirmant **« sa détermination et sa mobilisation »** pour **« assurer le maintien du collège dans la ville »**, aux Colombellois, tous impactés par cette décision du conseil départemental, que le maire, Marc Pottier, a envoyé un courrier à ses administrés, pour les convier à une réunion publique, vendredi. **« C'est tout autant une information pour expliquer les enjeux du maintien d'un collège à Colombelles qu'une volonté de recueillir les points de vue des habitants sur le sujet »**, a déclaré Marc Pottier.

Seront aussi présents, avec les élus du conseil municipal et les parents d'élèves qui souhaitent s'exprimer, le député de la circonscription, Christophe Blanchet, et le conseiller départemental, Erwann Bernet.

Dans sa lettre, Marc Pottier reprend les différents arguments déjà soumis au président du conseil départemental puis au directeur académique de l'Éducation nationale, rencontrés récemment.

Puisqu'il s'agit d'une **« décision incompréhensible »**, **« lourde de conséquences pour les élèves et les familles de Colombelles et pour la ville entière »** qui méconnaît les réalités du territoire et les fruits d'efforts entrepris pour confirmer sa résurgence et son avenir, le maire y défend la légitimité du collège, arguments à l'appui.

En outre, **« persuadé que réussir un projet éducatif de territoire est atteignable à Colombelles »**, le maire mentionne la proposition qu'il a émise auprès de ses interlocuteurs, **« d'élaborer un projet éducatif ambitieux et innovant »**, **« d'offrir un parcours scolaire de qualité aux enfants, de la maternelle à la troisième »** et pour cela, **« de travailler de concert avec tous les acteurs décisionnaires »**.

Vendredi 29 septembre, à 18 h, à la mairie.